

Accueil de Loisirs périscolaire Vallée de la Jordanne

Projet Pédagogique



17, les Terres Blanches, 15130 Saint-Simon

sivomjordanne@orange.fr

06.76.02.36.81

Facebook : Accueil Loisirs Vallée Jordanne

1. Présentation

a. L'accueil de loisirs de la vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs intercommunal de la vallée de la Jordanne est géré par le SIVU de la vallée de la Jordanne. Cette structure est ouverte aux enfants de cinq communes : Saint-Simon, Velzic, Lascelle, Saint-Cirgues, Mandailles/St-Julien, ainsi qu'aux jeunes séjournant sur ce secteur durant les vacances.

Le budget annuel est voté par le syndicat selon la fréquentation et les activités prévisionnelles.

La participation financière des familles est établie suivant leur quotient familial. Le barème tarifaire est mis en place chaque année.

b. Le cadre

La structure fonctionne dans des locaux spécifiques sur la commune de Saint-Simon. Elle peut recevoir jusqu'à 50 enfants.

L'espace extérieur est sécurisé et dispose de quelques structures de jeux en bois.

L'espace intérieur dispose : d'un espace pour les 3 /6 ans avec une salle de sieste et une salle d'activités plus deux toilettes et point d'eau adaptés à leur âge, d'un espace pour les 7/11 ans constitué d'une salle d'activités ainsi que 2 toilettes et lavabos séparés.

c. Le public

Nous privilégions au mieux un fonctionnement par groupe d'âges cependant quand l'effectif est restreint les enfants de 3 à 11 ans partagent la même salle.

Groupe des 3/6 ans :

L'équipe d'animation doit être vigilante aux besoins suivants :

- Les repères : veiller à ce que les animateurs soient les mêmes sur une période donnée.
Les temps de repos : notamment en début d'après-midi, sieste pour les plus jeunes et temps calme pour les autres.
Le temps du repas, si possible dans le calme et l'écoute.
- Besoin de bouger, prévoir des activités courtes (45min max)
- Assurer sa protection, son hygiène.
- Un espace spécifique avec du matériel adapté
- Privilégier le fonctionnement en petits groupes homogènes.

Groupe des 7 /12 ans :

- Instaurer un climat de sécurité
- Donner un cadre et des règles
- Veiller au bon rythme de la journée, temps d'activités, temps calmes, temps libres.
- Vigilance pour qu'il n'y ait pas d'enfants à l'écart
- Ecouter et guider
- Respecter le matériel et les autres
- Expérimenter
- Privilégier la mixité

d. L'équipe :

Le personnel est constitué de 2 animatrices permanentes :

Amandine Hoeffelin titulaire BAFD

AUZOLLE Chloé animatrice titulaire BAFA.

2. Le cadre pédagogique

Projet éducatif

La volonté du SIVU est de mettre en place une structure proposant des temps de loisirs collectifs, à caractère éducatif, tout en assurant la sécurité physique et psychique des mineurs accueillis. Son action éducative complète celle de l'école et de la famille.

L'accueil de loisirs est surtout et avant tout un lieu qui permet à l'enfant d'avoir des activités de loisirs de proximité, à moindre coût, où il passe des moments agréables avec le JEU comme activité dominante.

L'objectif général est de mettre en place un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, d'écoute, de découverte, d'échanges et de dialogue avec les enfants et les familles. Ce principe se décline selon les objectifs suivants :

- Permettre aux enfants d'accéder à la culture, au savoir, à la connaissance de son environnement humain, naturel et matériel.
- Eveiller les esprits : éveil aux pratiques culturelles, sportives
- Favoriser la découverte de centre d'intérêt des enfants.
- Favoriser un climat de découverte, de création, d'apprentissage.
- Renforcer la solidarité, la citoyenneté : respect d'autrui, droits et devoirs de chacun, participer à la vie collective.
- Permettre à l'enfant d'être acteur et responsable de son temps.
- Favoriser l'autonomie adaptée à l'âge des enfants.
- Tenir compte du rythme de l'enfant.
- Rendre service aux familles en répondant à leurs besoins.
- Accueillir tous les enfants du territoire, quel que soit leur origine raciale ou sociale, quel que soit leur différence physique ou mentale.
- Proposer des séjours en dehors du cadre familial.
- Accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans, sur inscription préalable, avec une priorité pour les enfants issus du territoire de la Vallée de la Jordanne.

Pedt

Voici les objectifs généraux du Pedt pour les prochaines années :

- Favoriser une meilleure compréhension des milieux naturels qui entourent les enfants afin qu'ils les connaissent mieux et donc les respectent.
- Offrir une éducation au « bien manger »

Projet pédagogique

Objectif 1: Cultiver un savoir-faire et un savoir être en lien avec la nature.

Objectif opérationnel	Moyens de réalisation	Critères d'évaluation
Amener les enfants à découvrir leur territoire dans sa dimension locale.	Proposer des animations "nature" dans les lieux proches de l'accueil. (Forêt, village, chemin...).	Lors de toutes les vacances scolaires une animation et en lien avec un lieu proche du centre.
	Sensibiliser les enfants sur les espèces animales et végétales qui les entourent.	Les enfants ont observé des insectes, animaux, oiseaux en milieu naturel.
	Réaliser des animations avec un organisme (type CPIE ou Le parc naturel...) qui permettent aux enfants d'acquérir une connaissance sur la vie de la faune ou de la flore.	Les enfants ont participé à une animation en pleine nature par un professionnel de l'environnement.
Amener les enfants à avoir une démarche écocitoyenne.	Mettre en place une opération nettoyage de la nature.	Mettre en place au moins une opération par an.
	Valoriser les déchets pour créer de l'art visuel, de la musique.	Différents ateliers ont été réalisés durant l'année.
	Dessiner sur des feuilles recyclées (de récupération)	Les enfants utilisent du papier recyclé pour leurs dessins et jettent le papier dans la poubelle de recyclage.
	Utiliser la poubelle de tri	

Objectif 2 : Accompagner l'enfant vers plus d'autonomie

<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Moyens de réalisation</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Développer l'autonomie de l'enfant	<p>Associer l'enfant dans la vie du centre en participant aux tâches de la vie quotidienne. Participation de l'enfant dans la mise en place d'une activité et à son rangement)</p> <p>Les aménagements ainsi que le matériel sont adaptés à chaque tranche d'âge Un maximum de matériel de création est laissé à disposition des enfants en libre service.</p>	<p>L'enfant range seul ses affaires personnelles à l'endroit prévu à cet effet.</p> <p>Les enfants rangent le matériel et les jeux après chaque utilisation</p> <p>Les enfants sont à l'aise dans les activités.</p> <p>Ils utilisent le matériel sans demander</p>
Permettre à l'enfant de construire sa journée de loisirs, d'être acteur de ses vacances	<p>Le programme d'activités proposé par l'équipe peut être modifié selon le souhait ou la motivation de l'enfant</p> <p>Permettre à l'enfant de mettre en place ses propres activités</p> <p>Donner la possibilité à l'enfant de ne rien faire en s'orientant vers les espaces dédiés aux temps calmes et temps libres</p>	<p>L'équipe d'animation a su rebondir lors d'une animation non réussie</p> <p>L'enfant utilise les jeux et le matériel mis à disposition</p> <p>Est-ce que les enfants utilisent ces espaces ?</p>
Développer l'autonomie de l'enfant pendant les temps libres	Créer un coin « expérimentation » dans l'enceinte du centre. (Coin nature avec à disposition des outils pour gratter, creuser, créer...)	Les enfants ont investi ce lieu et y jouent régulièrement de façon autonome)

Objectif 3 : Favoriser la sociabilisation et l'apprentissage de la vie en collectivité, le vivre ensemble.

Objectif opérationnel	Moyens de réalisation	Critères d'évaluation
Permettre à chaque enfant de prendre sa place dans le groupe	<p>Expliquer aux enfants qu'ils doivent venir parler à un animateur s'ils se sentent rejetés</p> <p>Mettre en place des temps de communication pour échanger et découvrir les activités de la journée</p> <p>Mettre en place des jeux ludiques coopératifs</p>	<p>L'enfant prend un temps de parole durant la journée</p> <p>Les animateurs ont choisi un temps dans la journée pour dialoguer avec les enfants</p> <p>L'enfant demande à refaire un jeu ou une activité</p> <p>L'enfant propose de lui-même un jeu</p>
Être dans le respect de chacun	Expliquer aux enfants qu'il est important d'être poli entre eux et avec le personnel	Les enfants disent « Bonjour », « merci » tout au long de la journée »
Mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide dans la vie quotidienne et les activités	<p>Mélange des groupes d'enfants durant certaines activités, les temps libre et les repas</p> <p>Faire en sorte que les enfants s'organisent autour d'un projet collectif</p>	<p>Les plus grands aident les plus jeunes pendant les repas (service, coupe la nourriture)</p> <p>Les enfants les plus rapides viennent en soutien aux plus lents</p> <p>Les enfants ont réussi à mettre en place une réalisation, une création dans un petit groupe</p>
Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap	<p>Préparer l'accueil des enfants porteurs de handicap avec la famille en la rencontrant en amont afin de connaître les capacités de l'enfant et de définir les modalités d'accueil</p> <p>Préparer l'équipe d'animation à cet accueil et définir l'organisation autour de cet accueil, renforcer l'équipe si nécessaire</p>	La structure a-t-elle reçu des demandes ? A-t-elle accueilli des enfants avec un handicap ?

3. La vie quotidienne

a. Les horaires

De 11h30 à 12h : accueil des enfants à la sortie de l'école par les animatrices :
à 11h30 à st Simon
à 11h30 à Lascelle
à 11h45 à Velzic

A 12h : déjeuner à la cantine de l'école de Saint Simon

De 13h30 à 14h00 : accueil, sieste pour les plus jeunes et temps calme pour les autres.

De 14h30 à 16h00 : animation

A 16h30 : goûter (fourni par l'accueil de loisirs)

De 17h30 à 18h30 départs échelonnés.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la demi-journée avec ou sans repas.

b. Les périodes d'ouverture sur l'année

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de la période scolaire de 11h30 à 18h30.

c. La sécurité

Elle est l'affaire de tous et doit être une préoccupation permanente.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonne sécurité.

Toute équipe d'animation est équipée d'une trousse pharmacie, en sortie d'un téléphone chargé avec les numéros d'urgence et le numéro de la directrice.

Il est judicieux d'informer les enfants du pourquoi d'un interdit lors d'une situation à priori dangereuse, car ils la comprennent mieux qu'un interdit sans raison. Accorder une attention particulière aux risques d'intrusion de personnes extérieures à l'accueil.

d. Le sanitaire

La directrice a le rôle de l'assistante sanitaire.

Les fiches sanitaires sont remplies à l'inscription par le responsable légal.

Les animateurs ont en permanence une trousse de secours à disposition au centre ou sur eux lors des sorties. Un registre est tenu sur les soins effectués.

Les animateurs sont à l'écoute et vigilants pour tout autre problème affectif ou moral. Les animateurs informent la directrice ainsi que les parents en fin de journée lorsque l'enfant a été soigné.

Pour le PAI les documents sont cosignés par les parents et l'organisme. Les médicaments et ordonnances sont placés dans une pharmacie fermée dans le bureau.

Les régimes spéciaux sont spécifiés sur la fiche d'inscription. Les enfants allergiques à certains aliments peuvent amener leur repas qui sera mis au réfrigérateur.

4. Le Fonctionnement de l'équipe

Avant l'ouverture : Plusieurs réunions ont permis tout d'abord de travailler sur le projet pédagogique et ensuite sur les animations proposées. Un programme d'animation a été élaboré et distribué aux familles avec la collaboration des écoles de la vallée, il est également disponible sur le site du SIVU et notre page Facebook.

Pendant le fonctionnement de l'accueil

Les animateurs assurent :

L'accueil des enfants à partir de 11h30

Le repas, ils accompagnent les enfants jusqu'à la cantine et partagent le repas ensemble.

La préparation des activités.

L'animation sur la journée.

Le départ des enfants.

La directrice :

L'accueil des familles.

La partie administrative du fonctionnement.

Les achats, le matériel pédagogique et le goûter.

Les contacts avec les partenaires et intervenants.

L'animation l'après-midi sur les groupes suivant les besoins.

L'animation des réunions hebdomadaires de préparation et d'évaluation.

Les intervenants extérieurs :

Pour des activités spécifiques nécessitant des diplômes ou des connaissances particulières nous faisons appel à des personnes extérieures.

Rôle de l'animateur en accueil de loisirs

- Le respect des enfants, des familles et de l'équipe
- Le dynamisme pour être disponible et ouvert tout en proposant
- L'enthousiasme en communiquant un esprit de vacances à travers chacun de ses sourires
- Le professionnalisme pour assurer ses fonctions avec responsabilité et efficacité

Nous demandons à chaque animateur de pouvoir :

- accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille
- privilégier la communication et l'échange d'information au sein de l'équipe
- assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant
- participer de manière active aux réunions de préparation et de bilan
- Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique
- Proposer aux enfants un panel d'activités tout en leur laissant la possibilité de continuer leur journée suivant leurs envies et leurs besoins
- Prendre des initiatives
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs
- Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant
- Être en permanence à l'écoute des enfants, être disponible
- Participer de manière active aux activités et aux jeux des enfants qui le souhaitent